Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Service : ACMP

COMMUNE DE FLEURY-MEROGIS

DECISION DU MAIRE

N° 046/2026

Objet : Convention de mise à disposition à titre gracieux de la salle grande de l'espace intergénérationnel au profit de l'association Union des retraités et des personnes âgées

Le Maire de la Commune de Fleury-Mérogis,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2122-22, L2122-23,

Vu la délibération n°9/2026 du conseil municipal du 2 avril 2026 visée en préfecture le 9 avril 2026 portant délégations données au maire par le conseil municipal,

Vu la demande de mise à disposition de la grande salle de l'espace intergénérationnel formulée par l'association Union des retraités et des personnes âgées, représentée par son président, Monsieur Roger Perret, domiciliée 12, rue Roger Clavier, 91700 Fleury-Mérogis,

Considérant la volonté municipale de soutenir l'activité associative de la commune.

D E C I D E

Article 1er : De mettre à disposition à titre gracieux, la grande salle de l'espace intergénérationnel, située rue Pierre Brossolette, au profit de l'association Union des retraités et des personnes âgées, pour l'année scolaire 2026/2027.

Article 2 : Il est convenu que l'association occupe la salle aux jours et horaires suivants :

- **Le 1er mardi de chaque mois de 9h à 12h**
- **Le mardi et jeudis de 14h à 18h,** à l'exclusion des périodes de vacances scolaires et la période estivale.

Article 3 : Un exemplaire de cette décision sera transmis à :
- Madame la Préfère de l'Essonne
- L'association l'Union des Retraités et des Personnes représenté par Monsieur Roger Perret en qualité de président

Qui sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Fleury-Mérogis, le 13 octobre 2026

VILLE DE FLEURY-MÉROGIS 02 91

Yahaya Soukouna
Maire de Fleury-Mérogis

La présente décision pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.